

Allocution du Prof. Djenane, recteur de l'UFAS à l'occasion de
l'ouverture du Colloque sur Les anomalies de différenciation sexuelle,
Auditorium MKNB, le 07/11/2015

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَصَلَاةٍ وَسَلَامٍ عَلَىٰ أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ
سَلَامٌ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ

Madame la Professeure TOUABTI Laaldja, Présidente du Colloque,
Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine,
Madame et Messieurs les Vice-recteurs,
Distingués Collègues Professeurs de médecine,
Honorables Invités,
Valeureux Docteurs,
Chers Etudiants.

Il m'est difficile de cacher la triple satisfaction que je ressens en prononçant l'allocution d'ouverture de ce colloque consacré par votre communauté scientifique aux « anomalies de différenciation sexuelle ».

Votre rencontre d'aujourd'hui, la deuxième rencontre des médecins depuis le début de la rentrée universitaire 2015/2016 conforte mon évaluation selon laquelle votre Faculté, la Faculté de Médecine, continuera de jouer cette année et celles à venir, je l'espère, le rôle de faculté locomotive en matière d'activité scientifique et de recherche au sein de notre prestigieuse Université. Il m'est alors agréable de porter à votre connaissance qu'avec cette rencontre,

c'est la huitième qui est organisée depuis le 13 septembre au sein de ce non moins prestigieux auditorium. Pour votre information donc, trois rencontres ont été organisées par le rectorat, deux par les médecins que vous êtes, une par la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, une autre par l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre et enfin une dernière par la Faculté des Sciences et dédiée à la Physique médicale.

Notre Université se prépare aussi à accueillir d'ici la fin du mois de décembre prochain sept autres rencontres dont trois organisées par le rectorat, à savoir : le 1^{er} Salon National de l'Est algérien de l'Innovation et de la Compétitivité, la Rencontre régionale de l'Assurance-Qualité et enfin la Rencontre sur la relation Université-monde socio-économique qui devrait réunir, outre les responsables pédagogiques et les directeurs de laboratoires de notre Université, la CCI de Sétif, les autorités locales, les responsables de départements ministériels ainsi que des scientifiques de notre diaspora.

A ces trois rencontres organisées par le rectorat, s'ajoutent :

- le colloque sur l'Espace public au Maghreb co-organisé par l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre, le laboratoire CESSMA de l'Université de Paris 7 et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis,
- Les Journées Algériennes de Chimie organisées par le Département du Génie des Procédés de la Faculté de Technologie, et enfin, pour clore la série des rencontres scientifiques de notre université pour cette année 2015,
- le colloque, fin décembre, de médecine interne.

C'est pour vous dire, Honorables Collègues médecins, que la dynamique que vous aviez insufflée durant l'année universitaire

2014/2015 à notre Université, est en train de porter ces fruits. Je vous en félicite.

Ma satisfaction vient aussi du fait que le thème qui réunit aujourd'hui votre société savante est très novateur. Tout d'abord, les efforts déployés par les valeureux médecins que vous êtes tendent aussi à intégrer dans vos préoccupations quotidiennes des phénomènes médicaux et chirurgicaux rares. La bibliographie que j'ai pu consulter m'apprend que seule une naissance sur 100 000 environ est sujette aux anomalies de différenciation sexuelle. Ainsi, s'il m'est permis de faire une généralisation à partir de cette lecture, la wilaya de Sétif qui comprend quelque 1 700 000 habitants abriterait entre 15 et 20 personnes présentant des anomalies de différenciation sexuelle. C'est certes un phénomène rare, mais c'est un phénomène réel qui nécessite une prise en charge médicale, psychologique, réglementaire et sociale effective. En effet, quel sexe, masculin ou féminin, inscrire sur l'état-civil du nouveau-né présentant extérieurement à la fois les deux organes génitaux ? Quel prénom, Hamid ou Hamida, par exemple, lui donner ? Qui devrait lui donner un prénom : la mère, le père, le médecin ou le procureur de la République ? Comment faire pour que ce nouveau-né n'ait pas à subir, une fois enfant puis adulte, les moqueries de ses semblables ? Comment faire pour éviter la déprime à ses géniteurs ?

Vous voyez, Chers Collègues, que la situation est tout à fait complexe et que donc la responsabilité, face à pareille situation, ne doit pas être individuelle, mais bien collective, voire sociale.

Bien qu'il s'agisse ici d'une situation individuelle chagrinante pour le patient, je dois avouer, en me cachant derrière l'adage qui dit « malheur des uns, bonheur des autres » que je tire satisfaction de voir enfin se mettre en œuvre au sein de notre université, malgré les

réticences des uns et des autres, le principe d'interdisciplinarité des sciences que j'ai toujours souhaité et auquel je ne cesse d'appeler depuis mon installation, il y a, jour pour jour, une année, à la tête de cette prestigieuse université. En effet, les « ambigüités sexuelles », en particulier, les questions de santé en général, mais aussi d'autres questions techniques, économiques et sociales nécessitent la réunion et l'échange entre les scientifiques de plusieurs disciplines à la fois. Faudrait-il alors souligner pour le cas de la rencontre qui vous réunit aujourd'hui, la malformation des organes génitaux pour le répéter, la nécessaire présence autour du patient du pédiatre-endocrinologue, généticien, radiologue, chirurgien, pédiatre, gynécologue et du psychologue, en plus du juriste et voire même du muphti.

Je souhaite donc du fond de mon cœur que cette rencontre de haut niveau entre les médecins soit celle qui ouvre la voie de l'interdisciplinarité au sein de la Faculté de Médecine et au sein de notre Université.

Comment ne pas promouvoir l'interdisciplinarité des sciences au sein de notre Université en général et au sein de la faculté de Médecine en particulier lorsqu'on sait, naissant masculin ou féminin, il est pourtant possible de suivre et définir dès les premiers jours de la fécondation le sexe d'un individu ? En m'appuyant sur votre précieux savoir, j'apprends qu'il existe d'un point de vue strictement biologique trois niveaux de classification des malformations sexuelles. Ce sont « le sexe génétique, associé chez l'homme à la présence du chromosome Y et chez la femme à son absence, le sexe gonadique qui correspond à l'orientation de la gonade en testis chez XY, en ovaires chez les XX et enfin le sexe phénotypique selon l'aspect masculin ou féminin des organes génitaux externes ». De telles connaissances sont possibles, si nous sommes bien sûr suffisamment équipés tant en spécialistes qu'en matériel adéquat. Or

à Sétif, nous sommes encore loin de ce niveau de performance médicale, puisque nous ne disposons, selon les informations qui me sont transmises, que d'un seul spécialiste en formation à l'étranger, via les stages de courte durée ! Mais le retard en matière d'acquisition des connaissances n'est pas circonscrit aux seules analyses biologiques car il faut savoir aussi, qu'outre les trois sexes biologiques tantôt évoqués, on doit également déterminer le sexe civil, cérébral et social du patient, ce qui fait donc appel aux spécialistes des autres disciplines.

C'est pour dire, chers collègues, que devant pareille situation nous sommes obligés de travailler ensemble pour apporter les solutions adéquates aux problèmes posés. Dans ce sens, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil de Direction élargi de notre Université a décidé d'une rencontre conviviale avec les chefs de services du CHU que nous initierons au moment opportun dans les prochains jours.

Enfin, pour clore cette allocution, je dois avouer que la satisfaction que je tire de l'organisation de ce colloque sur « les anomalies de différenciation sexuelle » est liée à la nouveauté du thème. Sexe et sexualité voilà des sujets tabous, des sujets que l'on n'aborde souvent que dans l'impudeur. Or il se trouve à Sétif, une équipe de médecins, je veux dire de médecins-citoyens, à leur tête, Prof. TOUABTI Souham, qui cassent ce tabou et abordent de façon scientifique un sujet jusque là non soumis à la discussion publique. Désormais, grâce à ce courage manifesté par notre distinguée professeure, vous allez pouvoir en parler sans honte ni gêne tant dans cette enceinte que dans vos services hospitaliers respectifs. Mais est-ce là le seul espace de liberté et d'expression arraché par nos femmes à l'obscurantisme et à l'ignorance ? Que non ! Leur contribution, hier, à la libération de notre pays du joug colonial, à l'édification de l'économie nationale et aujourd'hui à l'élargissement

du champ de réflexion scientifique ne peut être ignorée. Ce sont des novatrices et elles doivent avoir notre entière admiration. Que celles ici présentes me permettent donc de les remercier et de les féliciter à travers leur consœur, Prof. TOUABTI Souham, tout en ayant une pensée particulière à notre mère spirituelle, Prof. Claudine CHAULET, Sociologue de valeur et Moudjahida de première heure qui nous a quittés il y a une semaine. C'est, chers collègues médecins, l'épouse de Prof. Pierre CHAULET, un des vôtres. Je vous demanderai donc d'observer tout à l'heure à la suite de cette allocution une minute de silence en leur mémoire.

Sur cela, je souhaite plein succès à vos travaux et déclare l'ouverture solennelle de votre rencontre.

Le Recteur ;
Prof. Abdel-Madjid DJENANE